



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

Complexe hydroélectrique de La Romaine **Du développement durable à son meilleur**

Lettre d'opinion de Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec

Les audiences publiques portant sur le projet hydroélectrique de La Romaine, qui ont débuté récemment à Havre Saint-Pierre, nous offrent à tout le Québec le désolant spectacle des forces de l'immobilisme à l'œuvre.

Voici un projet qui recueille l'appui enthousiaste de tout de ce qui bouge en Minganie, la région hôte du projet, ainsi que sur la Côte-Nord, allant de la conférence régionale des élus aux représentants des Innus, en passant par les chambres de commerce de la Minganie et de Baie-Comeau, membres de notre fédération.

Reconnaissant leur incapacité à ameuter la population dans la région hôte, les sempiternels adversaires des projets hydroélectriques, dont la Fondation Rivière, ont demandé que le BAPE tienne des audiences publiques à Montréal. Dieu sait que nous savons, mieux que les Nord-Côtiers, ce qui est bon pour eux!

Trêve d'ironie. Sur le fond, le projet de la Romaine est bon pour la Côte-Nord et bon pour le Québec en entier.

Et pour cause. Ce projet majeur, dont la construction s'échelonnerait sur onze ans, figurerait parmi les plus importants projets d'investissement de la prochaine décennie. Voilà longtemps qu'Hydro-Québec gère des grands projets de construction, elle a développé une expertise unique et exceptionnelle qui est une référence mondiale.

Hydro-Québec prévoit que le projet créerait ou maintiendrait quelques 18 000 années-personnes en emplois directs et 15 000 années-personnes en emplois indirects durant la construction.

Environ 70 % des dépenses de construction du complexe de la Romaine seraient faites au Québec, soit environ 3,5 milliards de dollars sur un total de 4,9 milliards. Ces dépenses permettront notamment à l'industrie électrique québécoise de maintenir et développer son expertise.

Voilà un nouveau souffle pour la Côte-Nord, une région qui accuse un taux de chômage de cinq points plus élevé que la moyenne québécoise.

Cependant, les investissements doivent être justifiés sur la base de leur rentabilité intrinsèque et non sur la base de leurs retombées. Dans le cas présent, l'énergie produite à La Romaine sera vendue sur les marchés étrangers pendant six ans avant de servir à répondre à la demande intérieure. Cela permettra à Hydro-Québec et au gouvernement d'accroître leurs revenus, aidant ainsi à rentabiliser un projet qui devra être réalisé de toute manière et ainsi faire profiter le Fonds des générations qui sert à rembourser la dette du Québec.

Sur le plan environnemental, l'exportation par Hydro-Québec d'électricité de source hydraulique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du continent, lorsque nos exportations déplacent une énergie produite ailleurs à l'aide de combustibles fossiles.

Le complexe de la Romaine permettrait d'éviter des émissions de GES de l'ordre de 3 millions de tonnes annuellement, par rapport à la même quantité d'électricité produite par du gaz naturel, ou d'environ 7,5 millions de tonnes, par rapport au charbon.

Ainsi, la lutte aux changements climatiques peut aussi passer par des projets lucratifs pour le Québec. Voilà du développement durable à son meilleur!